

Vos questions / nos réponses

Durée prise en charge

Par [Profil supprimé](#) Postée le 17/11/2015 21:34

Bonsoir,

Après acceptation de la nécessité d'une aide combien de temps dure la prise en charge? Celle - ci nécessité telle un arrêt de travail? Combien de temps?

Merci pour vos réponses.

Mise en ligne le 19/11/2015

Bonjour,

La durée des prises en charges varie au cas par cas, en fonction de chaque situation. Afin de pouvoir vous répondre de façon plus approfondie, nous vous invitons à nous donner plus d'éléments sur votre situation dans une nouvelle question, ou à nous appeler au 0980 980 930 (Alcool Info Service, appel non surtaxé depuis un poste fixe, anonyme, tous les jours de 8h à 2h du matin.

Bien cordialement.

Autres liens :

- [L'aide spécialisée pour un problème d'alcool](#)